

Image not found or type unknown



Une SARL de famille peut elle devenir actionnaire SCI IS

Par **Daviup**, le **19/07/2016** à **11:24**

Bonjour,
Ma femme et moi possédons (à 100%) une SARL de famille (Impôt revenu) et possédons en parallèle une SCI (à 100%) à capital variable sous régime Impôt Société.
Question : Notre SARL peut-elle devenir actionnaire de la SCI ? et si oui les diversités de régimes IR et IS ne sont-elles pas incompatibles ?
En vous remerciant par avance.

Par **Visiteur**, le **19/07/2016** à **12:23**

Bonjour,
Il s'agira donc d'un revenu financier (dividende) pour la SARL.
Je pense que le bénéfice de la SCI, sous forme de dividendes est imposé à l'impôt sur le revenu (IR).

Par **Daviup**, le **19/07/2016** à **12:33**

Tout d'abord merci pour votre réponse.
Est-il nécessaire de vérifier de manière formelle votre réponse auprès d'un avocat spécialisé ? (même si je devine que vous allez répondre oui) ma préoccupation première est d'estimer le degré de risque de légalité d'une telle opération.
(une estimation du coût d'un avocat à votre avis ?)